



Marc ZERDOUN & Angélique DEENEN-LAURAIN

Huissiers de Justice Associés

2 rue Raymond Audour – 16000 ANGOULEME

Tél : 05 45 95 05 76

Fax : 05 45 38 94 91

Mail : scp.zerdoun.laurain@huissier-justice.fr - Site Web : www.huissier-angouleme.com

Paiement à distance par



sur www.huissier-angouleme.com

ou par téléphone

ou par virement sur la C.D.C.

FR95 4003 1000 0100 0027 9570 E26 BIC : CDCGFRPPXXX

REFERENCE A RAPPELER :

Affaire : COMMUNE D'AUSSAC VADALLE

c/ BARONNET François

Nos réfs : 24914/ADL/302

Dossier suivi par : Me DEENEN-LAURAIN

Monsieur BARONNET François
52 rue de la République
VADALLE
16560 AUSSAC VADALLE

ANGOULEME, le 18 mai 2018

Mail

Monsieur,

Dans cette affaire, depuis votre mail du 16 avril, je n'ai toujours reçu ni acompte de votre part, ni proposition de règlement.

J'attends votre proposition de règlement,, et surtout un premier acompte par retour.

A vous lire,

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Marc ZERDOUN & Angélique DEENEN-LAURAIN

Huissiers de Justice Associés

2 rue Raymond Audour – 16000 ANGOULEME

Tél : 05 45 95 05 76

Fax : 05 45 38 94 91

Mail : scp.zerdoun.laurain@huissier-justice.fr - Site Web : www.huissier-angouleme.com

Paiement à distance par



sur www.huissier-angouleme.com

ou par téléphone

ou par virement sur la C.D.C.

FR95 4003 1000 0100 0027 9570 E26 BIC : CDCGFRPPXXX

Monsieur BARONNET François
52 rue de la République
VADALLE
16560 AUSSAC VADALLE

REFERENCE A RAPPELER :

Affaire : COMMUNE D'AUSSAC VADALLE

c/ BARONNET François

Nos réfs : 24914/ADL/DB1

ANGOULEME, le 25.04.2018

Vos Réfs : LOYERS IMPAYES+DEF ASSURANCE

Objet : LOYERS IMPAYES DE JUIN 2017 à JANVIER 2018 (519,95 x 8) .TAXE OM JUIN 2017 à DECEMBRE 2017:87 euros, taxe OM JANVIER 2018 : 16 euros

Dossier suivi par : Me DEENEN-LAURAIN

Monsieur,

Veuillez trouver ci-dessous le décompte de votre dossier, faisant ressortir le solde restant du à ce jour.

Date	Nature de l'opération	DEBIT	CREDIT
24.01.2018	LOYERS de JUIN 2017 à TAXE OM JUIN 2017 à TAXE OM JANVIER 2018 LRAR 25.1.2018	5 753,65 87,00 16,00 5,10	
09.02.2018	CDT LOYERS HABIT.	174,41	
	CDT DEFAUT ASSURAN	87,77	
12.02.2018	DENONCE CCAPEX	5,10	
	ARTICLE A.444-45	14,40	
25.04.2018	Emolument A444-31	17,42	
	Cumuls	6 160,85	
	Solde	6 160,85	

Toutes les réserves sont faites pour le cas d'un retard de votre règlement, ce qui entraînerait la poursuite de la procédure et mettrait à votre charge des frais et des intérêts supplémentaires.

Dans l'attente de votre règlement,

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Tout règlement doit être adressé à l'ordre de : SCP ZERDOUN – DEENEN-LAURAIN

TVA Intracommunautaire : FR91327695870 – SIRET : 327 695 870 00011

De: SCP ZERDOUN & DEENEN-LAURAIN <scp.zerdoun.laurain@huissier-justice.fr>
Envoyé: lundi 16 avril 2018 08:08
À: 'SCP ZERDOUN M. - DEENEN-LAURAIN A.'
Objet: TR: RAPPEL AVANT PVSV/ORD.TI 28.6.2017/0024931

De : Baronnet François [<mailto:francois16560@gmail.com>]
Envoyé : vendredi 13 avril 2018 07:07
À : SCP ZERDOUN & LAURAIN
Objet : Re: RAPPEL AVANT PVSV/ORD.TI 28.6.2017/0024931

Bonjour je vous confirme bien que le logement est vide est à votre disposition que les clés ont été remis à la secrétaire de Mairie d'Aussac-Vadalle. De ce jour je suis dans l'incapacité de vous régler les sommes à déverser au cours de votre étude. Je peux régler sur une échéance de plusieurs mois cordialement Baronnet François

Le 9 avr. 2018 7:40 AM, "Baronnet François" <francois16560@gmail.com> a écrit :
Veuillez trouver ci-joint un document.

Salutations distinguées.

SCP ZERDOUN & DEENEN-LAURAIN
Huissiers de Justice associés